

Les victimes PSYCHIQUES

Toute personne qui a subi une agression ou un préjudice est une victime.

Les agressions, les accidents, les catastrophes, les guerres, les vols, le

vandalisme, les spoliations et les

agissements nuisibles font des victimes. Mais, dans notre univers de violence, si on s'est jusqu'à présent préoccupé des morts (victimes décédées) et des blessés (victimes physiques), on s'est peu penché sur le

sort de ceux qui ont souffert ou souffrent encore dans leur psychisme, à savoir les "victimes psychiques". On définit comme "victimes psychiques" des personnes qui, ayant subi une agression physique, ou psy-

chique, ou une agression à la fois physique et psychique, ou tout autre préjudice, ont de ce fait présenté ensuite une altération plus ou moins importante de leur psychisme, immédiate ou différée, transitoire ou durable.

** 32 rue du Lycée,
92330 Sceaux.*

